

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

Mission énergie
et changement
climatique

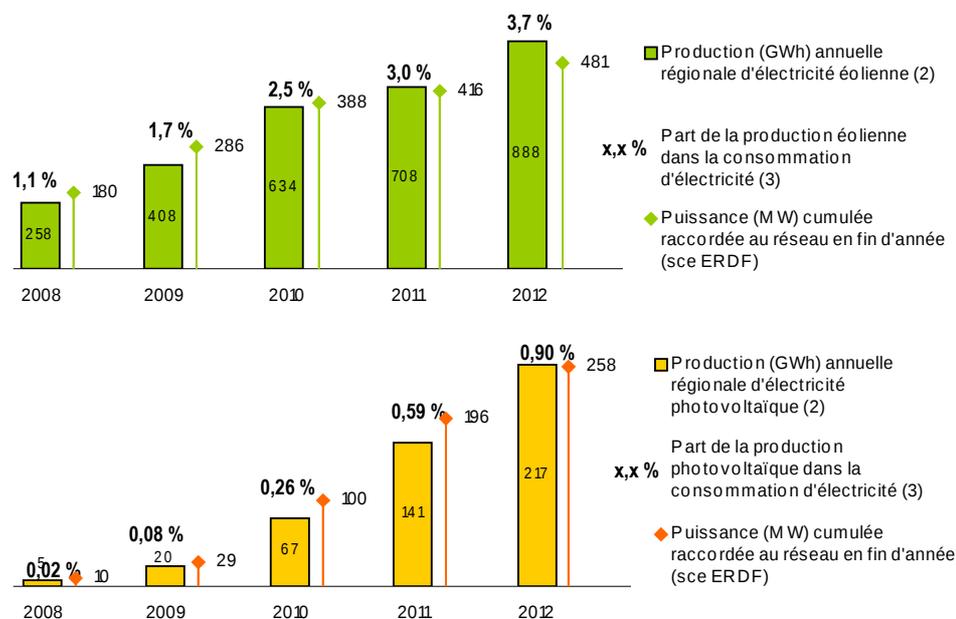
Décembre
2013

Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 30/09/2013

| | Éolien terrestre | | | | | | | Photovoltaïque | | |
|---------------|---|---------------|------------------------------|---------------|--------------------------------------|--------------------|--|--|--|--------------|
| | Nombre et puissance cumulée des parcs éoliens | | | | | | Production d'électricité depuis le 1/01/2013 | Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau | Production d'électricité depuis le 1/01/2013 | |
| | En cours d'instruction | | Autorisés (raccordés ou non) | | Autorisés et raccordés au réseau HTA | | | | | |
| | source DDT(M) | | source DDT(M) | | source ERDF | | source ERDF | | Estimations DREAL | |
| nb | MW ⁽¹⁾ | nb | MW | nb | MW | GWh ⁽¹⁾ | nb | MW | GWh | |
| 44 | 7 | 77,8 | 34 | 349,85* | 19 | 182,3 | 230,7 | 9 709 | 68,0 | 52,1 |
| 49 | 2 | 24,25 | 10 | 105,5 | 8 | 80,6 | 101,3 | 6 876 | 67,4 | 51,0 |
| 53 | 3 | 23,4 | 15 | 170,5 | 8 | 71,8 | 94,1 | 3 066 | 23,8 | 17,5 |
| 72 | 0 | 0 | 3 | 34 | - | - | - | 4 694 | 33,4 | 25,1 |
| 85 | 4 | 67,9 | 22 | 202 | 21 | 183,5 | 249,7 | 10 425 | 86,5 | 68,9 |
| Région | 16 | 193,35 | 84 | 861,85 | 56 | 518,2 | 675,8 | 34 770 | 279,1 | 214,6 |

* inclusion faite du prototype éolien du Carnet

Ce que représentent ces productions par rapport à la consommation



- 1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)
- 2 2008, 2009, 2010 : source SOeS ; 2011 : estimation DREAL pour le PV, Erdf pour l'éolien ; 2012 : estimation DREAL

Accédez aux consommations régionale et départementales d'électricité sur le [site internet de la DREAL](#).

Eolien

Un premier parc éolien mis en service dans le département de la Sarthe.

La fin de l'année 2013 devrait voir la mise en service du premier parc éolien sarthois sur le territoire de la communauté de communes du Pays Belmontois. Avec ses 6 éoliennes totalisant 10,8 MW, le parc de Juillé-Piacé-Vivoin exploité par la société Eoloué (constituée de la coopérative agricole des fermiers de Loué et de la société Quadran spécialisée dans l'éolien) va ainsi permettre au département de la Sarthe d'apporter une première contribution à l'effort régional de production d'électricité d'origine éolienne.



Innovation : 4 projets soutenus par l'Etat.

[4 projets portés par des industriels](#), dont un situé en Pays de la Loire (Alstom offshore France), ont été retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en août 2011 par l'Etat et ciblé sur les grandes éoliennes. Ils ont en commun de réduire les coûts, d'améliorer la performance globale et de diminuer l'impact environnemental de l'ensemble des éléments constitutifs d'une éolienne, de la tour aux pales, en passant par la turbine et ses composants.

Eolien en mer : les nouvelles des parcs.

Parc de « Saint-Nazaire » : le débat public autour du projet s'est déroulé du 20 mars au 20 juillet 2013 et s'est appuyé sur 10 réunions publiques et un atelier d'approfondissement spécifique à l'environnement. A la suite des conclusions du débat, le maître d'ouvrage « Eolien Maritime France » a pris la décision de poursuivre le développement du projet, de mettre en place des mesures en réponse aux enseignements du débat public et de poursuivre le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes notamment dans le cadre de l'instance de concertation et de suivi mise en place par le préfet de région et le préfet maritime (dont les travaux vont reprendre fin 2013).

Toutes les informations relatives au débat public et à la décision du maître d'ouvrage sont disponibles sur le site de la [Commission particulière du débat public](#) et celles relatives à l'instance de concertation et de suivi sur le site de la [préfecture de la Loire-Atlantique](#). La mise en service progressive de ce parc d'une puissance de 480 MW est prévue à l'horizon 2018-2020.

Parc des « îles d'Yeu et de Noirmoutier » : le 2^{ème} appel d'offres national éolien offshore, lancé le 18 mars 2013, porte, pour les Pays de la Loire, sur l'implantation d'un parc d'une puissance maximale de 500 MW au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Deux candidats ont déposé leurs offres auprès de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) chargée de l'instruction des dossiers. Le lauréat sera désigné par le ministre en charge de l'énergie au printemps 2014. Le parc devrait entrer progressivement en service à l'horizon 2021-2023.

Photovoltaïque

Appel d'offres national solaire : installations de puissance supérieure à 250 kWc.

20 projets (totalisant près de 80 MWc) ont été présentés dans les Pays de la Loire : 4 en Loire-Atlantique, 2 dans le Maine-et-Loire, 1 en Mayenne, 4 en Sarthe et 9 en Vendée. 15 concernent des centrales solaires au sol. Ces projets sont en majorité envisagés sur des sites artificialisés, sans notamment entraîner de consommation d'espace agricole. Ils s'inscrivent en cela dans les orientations reprises dans le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) des Pays de la Loire. 5 projets concernent des centrales sur grande toiture, répondant à l'objectif de valorisation de ces surfaces également souligné par le projet de SRCAE. Désignation des lauréats attendue au cours du premier semestre 2014.

A savoir aussi

Publication de l'ADEME sur l'éolien et le photovoltaïque.

Dans sa série « Les avis de l'ADEME », l'ADEME vient de publier des monographies sur [l'éolien et le photovoltaïque](#) à télécharger depuis son site internet.

Consultation publique sur le projet de SRCAE des Pays de la Loire.

Le SRCAE vise à définir les orientations et les objectifs stratégiques régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la qualité de l'air. Le schéma propose 29 orientations visant à mettre en œuvre la stratégie retenue. La [consultation publique sur le projet de SRCAE](#) des Pays de la Loire s'achève le 16 décembre 2013. L'adoption du SRCAE est prévue début 2014.

La DREAL remercie RTE Ouest, ERDF Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Contact : Michel ROMAGNOLI
mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Mission énergie et
changement climatique

5 rue Françoise Giroud
CS 16326

44263 NANTES Cedex 2

Tél : 02 72 74 73 00

Fax : 02 72 74 73 09

Directeur de publication :
Hubert FERRY-WILCZEK

ISSN :
2109-0025